

Montréal, le 31 octobre 2014

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Guy Sarault  
Bissonnette Fortin Giroux  
490, Lavolette  
St-Jérôme (Québec) J7Y 2T9

M<sup>e</sup> Éric Dunberry  
M<sup>e</sup> Marie-Christine Hivon  
Norton Rose Fulbright  
1, Place Ville-Marie, bureau 2500  
Montréal (Québec) H3B 1R1

Tous les intervenants du dossier  
R-3809-2012

**Objet : Demande de révision de la décision D-2014-165 rendue dans le dossier  
R-3871-2013  
Dossiers de la Régie : R-3911-2014 et R-3912-2014**

---

Maîtres,

La Régie de l'énergie (la Régie) annonce d'ores et déjà qu'elle convoque une audience conjointe dans les dossiers mentionnés en titre, laquelle se tiendra les **26 et 27 janvier 2015 et, au besoin, le 28 janvier 2015** à ses bureaux de Montréal.

La Régie demande au Regroupement des organismes environnementaux en énergie de déposer une comparution, s'il compte intervenir aux présents dossiers de révision, **au plus tard à 12 h, le 12 novembre 2014.**

Elle demande également aux intervenants du dossier R-3809-2012 de déposer, le cas échéant, leur demande de participation en y indiquant l'utilité de leur intervention quant aux motifs invoqués par les demandeurs aux présents dossiers de révision **au plus tard à 12 h, le 12 novembre 2014.**

La Régie fixera ultérieurement un échéancier déterminant les délais pour le dépôt des plans d'argumentation et des autorités.

Veillez agréer, maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

c.c. M<sup>es</sup> Vincent Regnault et Hugo Sigouin-Plasse, Gaz Métro